

L'INTER-ASSOCIATIF POUR L'HISTOIRE

Il conviendrait dans le contexte actuel de retracer les racines historiques de l'inter-associatif dont l'un des aboutissements concrets est la tenue du premier colloque inter-associatif de psychanalyse de janvier 91 à la Sorbonne.

Il ne me paraît pas souhaitable ni opportun de reprendre ici le déroulement des événements qui ont concouru, depuis la dissolution de l'École Freudienne de Paris par J. Lacan, à la constitution de nombreuses associations pour la psychanalyse se réclamant de l'enseignement et de l'œuvre de Lacan.

La pluralité des courants et des associations est une des réalités actuelles du P.A.F. (Paysage Analytique Français). Cette situation a été vivement critiquée par... les psychanalystes et a servi de base d'arguments à une véritable diatribe organisée par les tenants de l'I.P.A. (Internationale] Psychoanalytic Association).

Début 1969 ces derniers organisaient un congrès qui fut précédé d'une campagne de presse - notamment dans "Le Monde" et "Le Figaro" - où le message était clair et simpliste : seuls les psychanalystes ayant été formés et appartenant à une association rattachée à l'I.P.A. présentent les garanties de sérieux suffisantes pour la pratiquer et former des psychanalystes. L'anathème et le discrédit portés sur tous les lacaniens étaient patent. Le président en exercice de la Société Psychanalytique de Paris avait déclaré que les psychanalystes non affiliés à l'I.P.A., étaient des charlatans : le ton était donné !

C'est à la lecture de ces textes que deux psychanalystes, Claude Conté et Claude Dumézil prennent l'initiative d'inviter à une réunion un certain nombre de représentants d'associations psychanalytiques. Cette réunion s'est tenue en mars 69 au siège des Cartels Constituants de l'analyse Freudienne.

Plusieurs points ont été évoqués et débattus : - un texte commun élaboré à partir d'un écrit de Jean Clevreul, sera communiqué à la presse et diffusé dans diverses revues analytiques :

"Où nombreux articles de la grande presse ont fait écho à l'offensive conduite par le président en exercice de la Société Psychanalytique de Paris contre les psychanalystes se réclamant de l'enseignement de Jacques Lacan. Selon lui, seuls les psychanalystes appartenant à une association rattachée à l'I.P.A. (Internationale Psychoanalytic Association) présentent des garanties de sérieux suffisantes pour pratiquer la psychanalyse et former des psychanalystes.
2

Il convient de rappeler que la dite I.P.A., malgré le prestige que lui confère sa prétention internationale, est vivement contestée dans tous les pays par des psychanalystes qui ont été ainsi conduits à former d'autres associations. Le mérite de Jacques Lacan a été d'être le premier, en 1956, à dénoncer sans ambiguïté la sclérose et le dogmatisme qui résultent inévitablement d'un projet de pouvoir hégémonique qui défend des intérêts corporatistes au détriment du progrès de la psychanalyse.

Si aujourd'hui, certains post-lacaniens reprennent les mêmes ambitions hégémoniques que celles de l'I.P.A. en érigeant la théorie et la pratique de leur maître comme vérité ne varietur, nous ne pouvons que nous désolidariser d'un tel projet qui ne peut que conduire la psychanalyse à la stérilité. En France, comme à l'étranger, et notamment en Amérique du Sud, l'échec de tels projets est déjà patent.

Pour notre part nous ne tomberons pas dans le ridicule qui consisterait à prononcer des exclusives qui seraient en réponse à celles prononcées contre nous. Nous déplorons toutefois que dans de telles associations, la formation des psychanalystes se fasse non pas grâce à, mais le plus souvent en dépit des structures imposées".

Ce texte était signé par: J. Clavreul, C. Conté, A. Didier-Weil, C. Dumézil, P. Fennetaux, P. Guyomard, J. Hassoun, D. Lauru, J.J. Iloscovitz, N. Kress-Rosen, G. Pommer, G. Sapriel, J. Szpirko.

Ces signataires deviendront les représentants dûment mandatés de six associations de psychanalystes, et cette réunion sera la première de l'inter-Associatif: il s'agit de: Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, Cercle Freudien, Caut Freudien, Errata Fédération des Ateliers de Psychanalyse, Psychanalyse Actuelle. - autre point abordé lors de cette rencontre, est le projet d'un colloque commun, organisé et préparé conjointement par plusieurs associations qui se tiendrait à Paris, fin 90 ou début 91, autour des thèmes centraux de la psychanalyse actuelle. - d'autres sujets sont abordés, mais ne méritent pas de développements ici.

Avant de poursuivre le fil chronologique de l'histoire de l'inter-Associatif, il convient de se pencher sur ses racines et sur le contexte qui a permis qu'il advienne.

Dans l'après-coup de la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris (E.F.P.) en 1960 et de la disparition de Jacques Lacan en 1961 se sont constituées des associations de psychanalystes chacune de façon spécifique.

Les regroupements se sont effectués selon diverses modalités: thèmes d'intérêts communs, visées et conceptions de la psychanalyse proches, relations pré-existantes de travail ou de transfert dans l'ex-E.F.P., type de rapport à la personne et à l'enseignement de Lacan, et sans doute bien d'autres raisons encore.

Constatant cet état de fait, à savoir la dispersion des analystes lacaniens Alain Didier-Weill et Michel Guibaud proposent dès 1966, des réunions de membres de différentes associations afin de maintenir des liens de travail et d'échange. Ces réunions ont fourni le support d'échanges riches et contradictoires, mais positifs et fructueux. Chacun pouvait y participer à la fois en son nom propre et au nom de son appartenance à une institution, ce qui autorisait une liberté et une qualité d'échange, mais qui en constituait la fragilité. Ce lieu d'échanges informel s'est donné le nom de Passerelle, tout en gardant sa spécificité et ne débouchant pas sur la création d'une nouvelle institution de psychanalystes. Au terme de quelques années de fonctionnement, la proposition d'éditer une revue périodique est

avancée, permettant de regrouper les informations sur les activités et les travaux des diverses associations dont certains membres participaient à "Passerelle".

C'est sur ce dernier point que la limite de Passerelle fut atteinte, en montrant que la réalité des institutions analytiques était incontournable, à savoir qu'il fallait en passer par les instances décisionnelles de chaque association pour engager chacune dans un projet commun quelle qu'en soit sa nature. En effet les modalités de fonctionnement de "Passerelle" ainsi que les enseignements tirés des raisons de son échec ont permis que les conditions pour qu'un dispositif tel que l'inter-Associatif advienne, conditions nécessaires mais pas suffisantes.

Il est essentiel de tenir compte de ces éléments, de même que de la spécificité du contexte historique, qui a prévalu à sa mise en place. L'inter-Associatif n'est pas une structure institutionnelle, ayant un statut juridique, mais une entité qui existe, non pas grâce au désir

d'individus, mais de par la volonté et l'engagement de plusieurs responsables d'association, qui en avaient préalablement référé à leurs instances dirigeantes.

L'inter-Associatif se constitua au fil des mois, de huit associations, qui travaillèrent activement à la préparation du premier colloque inter-associatif de psychanalyse: il s'agissait de: Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, Cercle Freudien, Centre de Formation et de Recherches Psychanalytiques, Conventions Psychanalytiques, Côté Freud!, Errata, Fédération des Ateliers de Psychanalyse, Psychanalyse Actuelle- Les réunions régulières de l'inter-Associatif ont permis d'élaborer des discussions très larges sur les questions qui se posent à la psychanalyse aujourd'hui. Des débats ont eu lieu sur la formation des psychanalystes, sur les conditions d'exercice du psychanalyste, sur des questions essentielles de l'éthique de la psychanalyse, ainsi que sur le contexte actuel de ce qui touche la psychanalyse.

C'est ainsi que L'inter-Associatif eut à se prononcer sur ce qui a constitué, à l'époque, l'actualité du milieu analytique.

La diffusion par voie de presse, puis par mailing à l'ensemble du milieu analytique d'un projet proposé par cinq analystes dont Serge Lecleire, s'est intitulé, dans un premier temps: proposition pour une instance ordinaire des psychanalystes. Cette instance ordinaire se proposait d'être une instance à laquelle l'Etat délègue certains pouvoirs) laissent aux membres de la profession le soin d'en élaborer la nature et l'étendue, sorte

d'interface entre l'Etat et les psychanalystes. La proposition a été largement critiquée tout d'abord pour la façon dont elle a été diffusée ce texte qui entretient la confusion et a été perçu comme un coup de force.

Sur le fond, les assonances avec l'ordre des médecins ont avivé les critiques de vouloir réglementer voire régimenter la pratique des psychanalystes, et à terme de scléroser l'essence même de la psychanalyse.

Le prétexte de la création est le peur devant l'ouverture des frontières européennes de la médicalisation de la psychanalyse, mais il est évident que des questions qui peuvent se résoudre dans le champ du droit vont se poser différemment dans le champ de l'analyse.

Un texte intitulé "Contre-ordre, signé par Solange Feledé et Claude Dumézil servit de base de discussion à l'inter-associatif pour débattre du projet de l'ordre. L'expérience psychanalytique relève d'une éthique spécifique, et ne peut être réduite à une scolastique, une idéologie ou à une technique. La multiplicité des groupes concrétise ce pluralisme qui renvoie à ce qu'il n'y a de l'analyste que un par un. C'est l'institution singulière de chaque psychanalyste qui fonde la nécessité des institutions psychanalytiques comme relais essentiel pour la formation des analystes, et pour promouvoir la recherche psychanalytique.

5 Il y a déjà plus d'un an que l'Inter-Associatif se préoccupait de ces questions puisque deux demi-journées du premier colloque étaient prévues sur les thèmes de: la responsabilité de l'analyste, et de l'actualité de la psychanalyse profane.

En effet l'Inter-Associatif reste un lieu de débats et d'échanges très riches sur les grandes questions qui se posent à la psychanalyse. Par exemple les deux autres thèmes choisis pour le colloque que sont:

-l'analyste ne s'autorise que de lui même: il sera abordé la position actuelle des analystes sur la question essentielle pour l'avenir de la formation du psychanalyste et les interrogations se posant sur les modes de passage de l'analysant à l'analyste.

-problèmes cruciaux pour la psychanalyse: plusieurs associations d'analystes européennes et américaines(du nord et du sud),ont tenu à faire part de leur point de vue sur la situation de la psychanalyse dans leur pays et de l'état de leurs recherches,dans le cadre de ce regroupement inter-associatif.

Plus récemment l'Inter-Associatif s'est préoccupé de deux points d'actualité importants que sont:

-d'une part la position exacte des pouvoirs publics quant-à l'éventualité d'une réglementation de la psychanalyse au niveau hexagonal et européen.La réponse du cabinet de Monsieur Claude Evin est très claire:il n'est pas question de statuer sur un sujet aussi complexe et qui ne recueille pas l'accord de l'ensemble des personnes concernées. Un haut fonctionnaire de la commission des communautés européennes a été contacté à Bruxelles par Claude Bokobza et Patrick Guyomard mandatés à cet effet par l'inter-associatif:cette démarche a paru utile pour lever les craintes agitées récemment,et ôter ainsi prise à toute tentative de manipulations de ceux qui verraient un intérêt à une réglementation de la psychanalyse.

-d'autre part un 'Comité de crise" a été formé,pour s'informer avec l'aide d'un juriste spécialisé sur la réglementation fiscale des psychanalystes à la suite d'un arrêté du conseil d'état en date du 4 Mai 1983 annulant une instruction du Ministre des Finances de 1973 qui exonère de la T.V.A. les psychanalystes, psychologues de formation. Ce comité est formé d'un représentant de chaque association et est coordonné par Myriam Ziri.Ces projets de modifications de la fiscalité des analystesquent à terme, de mettre en péril la nature profane de la psychanalyse par les inégalités qu'elle introduirait entre analystes médecin et non-médecin.

L'inter-Associatif a vu ces derniers mois plusieurs associations de psychanalyse,rejoindre les huit associations qui le constituait, et qui étaient co-organisatrices du premier colloque:

Il s'agit de:l'Association Freudienne«du "Champ Psychanalytique et Social,de L'Ecole Freudienne',et des Séminaires Psychanalytiques de Paris Ce qui signifie qu'il ne reste que une ou deux associations se situant dans le mouvement lacanien et ne faisant pas partie de l'inter-Associatif.

L'inter-Associatif est ainsi une structure complexe,multiforme et polyphonique permettant aux analystes lacaniens de continuer à travailler et à réfléchir les questions essentielles de la psychanalyse contemporaine. Mais aussi il permet de veiller à maintenir un certain nombre de caps éthiques tout en poursuivant la pratique et la recherche dans le sens où nous l'ont indiqué Freud et Lacan.Nous nous devons bien sûr de continuer de penser et de mettre en place des dispositifs de formation assurant la sauvegarde de l'esprit et de l'éthique de la psychanalyse,et garantir du côté du socius la probité et la consistance des psychanalystes.

Didier Lauru,Janvier 1983.

